

## N-Calédonie: la commission Lois du Sénat se félicite du "chemin parcouru"

Nouméa, 5 août 2014 (AFP) -

La commission des Lois du Sénat s'est félicitée lundi du "chemin parcouru" en Nouvelle-Calédonie, soulignant les "aspects positifs" du processus de décolonisation cours, au terme d'une mission d'une semaine dans l'archipel.

"Il y a un processus en cours qui a beaucoup d'aspects positifs (..) et qui se déroule avec l'implication forte de l'Etat", a déclaré à la presse Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois du Sénat.

En compagnie des sénatrices Catherine Tasca (PS) et Sophie Joissains (UMP), il achevait une semaine de rencontres avec les autorités politiques, syndicales, coutumières et patronales dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie.

Cette visite intervient alors que s'est ouvert en mai le dernier mandat de l'accord de Nouméa (1998), qui a mis sur les rails un processus de décolonisation par étapes.

D'ici 2018, un référendum d'autodétermination sera organisé.

"Il faut que ce vote ait lieu, la République a pris des engagements forts et doit les respecter. Personne ne comprendrait que les Calédoniens ne soient pas consultés", a déclaré M.Sueur, tout en prônant le dialogue entre les partenaires de l'accord de Nouméa (Etat, non-indépendantistes et indépendantistes).

Catherine Tasca s'est de son côté réjouie "du chemin parcouru" par l'archipel, en termes de formation, de développement industriel ou d'urbanisation.

La délégation a cependant souligné que "la vie chère, le chômage et le manque de logements sociaux", avaient été au coeur de leurs entretiens avec les syndicats.

Enfin, les membres de la commission des Lois se sont félicités des travaux de rénovation engagés à la prison du Camp-Est à Nouméa, qui figurait il y a quelques années au rang des pires établissements pénitentiaires de la République.

cw/dpn

Afp le 05 août 14 à 04 10.

◆ Sénat / commission des Lois / Nouvelle-Calédonie : Le président (PS) de la commission des Lois du Sénat Jean-Pierre SUEUR s'est félicité hier du "chemin parcouru" en Nouvelle-Calédonie, en termes de formation, de développement industriel ou d'urbanisation, et a par ailleurs souligné les "aspects positifs" du processus de décolonisation, au terme d'une semaine de rencontres avec les autorités politiques, syndicales, coutumières et patronales de l'archipel. Alors que s'est ouvert, en mai, le dernier mandat de l'accord de Nouméa (1998), M. SUEUR a déclaré qu'il fallait que le référendum d'autodétermination ait lieu, "la République (ayant) pris des engagements forts et (devant) les respecter" et a ajouté que "personne ne comprendrait que les Calédoniens ne soient pas consultés" (cf. "BQ" du 18, 21 et 28 juillet). L'ancien ministre a également tenu à encourager le dialogue entre les partenaires dudit accord (Etat, non-indépendantistes et indépendantistes).



■ **Politique.** Premières impressions de la mission sénatoriale

# « Ce pays est en mouvement »

La mission de la commission des lois du Sénat vient de repartir avec un sentiment plutôt positif sur l'évolution calédonienne, même si la situation sociale est préoccupante. En attendant la visite d'Alain Christnacht et de Jean-François Merle.

Jean-Pierre Sueur, Catherine Tasca et Sophie Joissains ont terminé hier soir leur mission de six jours en Nouvelle-Calédonie. Une durée exceptionnelle pour des hommes politiques venus de Métropole. Au Sénat, tradition oblige, on prend son temps.

Pendant cette quasi-semaine de séjour, les membres de la commission des lois de la chambre haute du Parlement français ont pu visiter presque tout, et rencontrer presque tout le monde politique, syndical et coutumier.

**« L'engagement de la République est essentiel dans la réussite des transferts. Il ne faut surtout pas créer de situations de rupture. »**



Sophie Joissains, Jean-Pierre Sueur et Catherine Tasca remettent leur rapport dans les prochaines semaines, à Paris.

**Délinquance.** Du Camp-Est au Sénat coutumier, du centre Tjibaou à l'usine du Nord en passant par l'île des Pins, le Congrès, le gouvernement, les trois sénateurs ont effectué un périple complet et rencontré une cinquantaine de personnes.

Ils ont focalisé leur attention sur trois thèmes forts. La situation des services publics, l'état des transferts

de compétence et enfin la question institutionnelle.

Avec une attention particulière pour le Camp-Est. « 95 % de la population carcérale est kanak. Y aurait-il une délinquance plus facile à poursuivre qu'une autre ? », s'interroge Jean-Pierre Sueur.

S'agissant des transferts de l'enseignement ou de la sécurité civile, les trois sénateurs ont estimé qu'ils fon-

ctionnent bien. « Mais grâce à l'aide de l'Etat. L'engagement de la République est essentiel dans cette réussite. Il ne faut surtout pas créer de situations de rupture. »

**Inégalités.** Au final, les trois parlementaires semblent moins préoccupés par l'avenir institutionnel « à condition que les partis discutent dans des délais rappro-

chés » que par les inégalités sociales, la vie chère ou les problèmes de squats.

Catherine Tasca, qui est venue plusieurs fois sur le Caillou, a retenu pour sa part les formidables changements opérés, à Nouméa et en province Nord. « C'est un territoire en mouvement et seules les Loyautés semblent rester à l'écart. » Sophie Joissains a insisté sur la nécessité que

la liste électorale référentielle soit établie de façon irréprochable. Dans leur rapport, les trois parlementaires relateront une remarque maintes fois entendue : que la mission Christnacht-Merle soit teintée d'un peu plus de pluralisme, même si c'est la gauche qui, en 1988 comme en 1998, a le plus fait avancer le dossier calédonien.

Ph.F.

## Mission du Sénat terminée : "Ce pays est en mouvement"

Publié le lundi 04 août 2014 à 10H00

La mission de la commission des lois du Sénat vient de repartir avec un sentiment plutôt positif sur l'évolution calédonienne, même si la situation sociale est préoccupante. En attendant la visite d'Alain Christnacht et de Jean-François Merle.

Jean-Pierre Sueur, Catherine Tasca et Sophie Joissains ont terminé hier soir leur mission de six jours en Nouvelle-Calédonie. Une durée exceptionnelle pour des hommes politiques venus de Métropole. Au Sénat, tradition oblige, on prend son temps. Pendant cette quasi-semaine de séjour, les membres de la commission des lois de la Chambre haute du Parlement français ont pu visiter presque tout, et rencontrer presque tout le monde politique, syndical et coutumier.

Du Camp-Est au Sénat coutumier, du centre Tjibaou à l'usine du Nord en passant par l'île des Pins, le Congrès, le gouvernement, les trois sénateurs ont effectué un périple complet et rencontré une cinquantaine de personnes. Ils ont focalisé leur attention sur trois thèmes forts. La situation des services publics, l'état des transferts de compétence et enfin la question institutionnelle. Avec une attention particulière pour le Camp-Est. "95 % de la population carcérale est kanak. Y aurait-il une délinquance plus facile à poursuivre qu'une autre ?", s'interroge Jean-Pierre Sueur. S'agissant des transferts de l'enseignement ou de la sécurité civile, les trois sénateurs ont estimé qu'ils fonctionnent bien. "Mais grâce à l'aide de l'État. L'engagement de la République est essentiel dans cette réussite. Il ne faut surtout pas créer de situations de rupture."

Au final, les trois parlementaires semblent moins préoccupés par l'avenir institutionnel "à condition que les partis discutent dans des délais rapprochés" que par les inégalités sociales, la vie chère ou les problèmes de squats. Catherine Tasca, qui est venue plusieurs fois sur le Caillou, a retenu pour sa part les formidables changements opérés, à Nouméa et en province Nord. "C'est un territoire en mouvement et seules les Loyauté semblent rester à l'écart." Sophie Joissains a insisté sur la nécessité que la liste électorale référendaire soit établie de façon irréprochable. Dans leur rapport, les trois parlementaires relaieront une remarque maintes fois entendue : que la mission Christnacht-Merle soit teintée d'un peu plus de pluralisme, même si c'est la gauche qui, en 1988 comme en 1998, a le plus fait avancer le dossier calédonien.



Sophie Joissains, Jean-Pierre Sueur et Catherine Tasca remettent leur rapport dans les prochaines semaines, à Paris.

Les Nouvelles calédoniennes

Les Nouvelles calédoniennes





■ **Politique.** La commission des lois du Sénat arrive demain

# Sénateurs en visite

La commission des lois du Sénat emboîte le pas à celle de l'Assemblée nationale, qui s'était rendue sur le Caillou, l'année dernière. Trois sénateurs vont rencontrer les responsables politiques du territoire, jusqu'à dimanche.

Le « dossier » calédonien semble décidément au cœur des préoccupations parisiennes. A partir de demain, une délégation de la commission des lois du Sénat viendra prendre la température du territoire. Elle sera composée par son président, Jean-Pierre Sueur, et par deux autres sénateurs, Catherine Tasca et Sophie Joissains. Un administrateur complètera cette délégation.

**Général.** Que viennent-ils faire ? Il s'agit surtout d'une mission d'ordre général, de prise de contact avec les ins-

« Plus le dossier calédonien sera connu à Paris, mieux cela vaudra. »

titutions. Les sénateurs doivent ainsi rencontrer les représentants des trois provinces, du gouvernement et du Congrès. Des rencontres avec les organisations syndicales et patronales ainsi que les groupes politiques du Congrès seraient également prévues au programme.

Au menu de leurs entretiens figureront sans doute les sujets législatifs comme le dossier des listes électorales, celui de

la loi organique, dont les deux dernières modifications remontent à 2011 et 2013. La Calédonie constitue donc bel et bien un « sujet juridique » en tant que tel pour les membres de cette commission. « Et plus le dossier calédonien sera connu à Paris, mieux cela vaudra, estime un acteur politique local, estimant que « peu de parlementaires sont réellement au fait des enjeux locaux ».

**Perspectives.** Cette commission de sénateurs emboîte le pas de celle qui avait été conduite en septembre dernier, mais par des députés cette fois. Jean-Jacques Urvoas, Dominique Bussereau et René Dosières avaient été chargés d'évaluer la situation dans la perspective des échéances électorales de 2014. Les discussions sur l'avenir institutionnel avaient été au centre des préoccupations des députés. Une thématique qui a de fortes chances d'être de nouveau au menu.

En moins de dix mois, deux commissions de parlementaires se rendent ainsi coup sur coup au fait du « dossier calédonien », alors qu'il s'était auparavant écoulé une dizaine d'années sans visite de ce type.

P. Ch.



Jean-Pierre Sueur et Catherine Tasca composeront cette commission sénatoriale.

## Des sénateurs en visite

Par *Anonyme*

Créé le 07/30/2014 - 08:05


Jean-Pierre Sueur, Catherine Tasca et Sophie Joissains arrivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. Ces trois sénateurs de la commission des lois du Sénat seront sur le territoire jusqu'à dimanche afin de rencontrer les responsables politiques, les organisations patronales et les groupes politiques du Congrès. Une prise de contact sur le "dossier calédonien" qui aura comme thèmes principaux les listes électorales et la loi organique.

Cette commission de sénateurs vient après celle des députés, de septembre dernier. Jean-Jacques Urvoas, Dominique Bussereau et René Dosières avaient été chargés d'évaluer la situation dans la perspective des échéances électorales de 2014. En moins de dix mois, deux commissions de parlementaires se rendent ainsi coup sur coup au fait du « dossier calédonien », alors qu'il s'était auparavant écoulé une dizaine d'années sans visite de ce type.

nouvelle calédonie



Noumea  20 / 24°C

 J'aime nouvelle calédonie

ÉCOUTER

 EN DIRECT

DÉCRYPTAGE

politique

## Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois du Sénat: "il faut connaître et aimer le passé pour préparer l'avenir"

Par Angèle Palmieri Publié le 31/07/2014 | 17:51, mis à jour le 31/07/2014 | 18:24

Après la commission parlementaire de l'Assemblée nationale en septembre dernier, une délégation de la commission des lois du Sénat est en visite en Nouvelle-Calédonie, à l'aube de la sortie de l'Accord de Nouméa .



© NC 1ÈRE La délégation de la commission des lois du Sénat lors de la présentation de la coutume kanak au sénat coutumier

Le président de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur et deux sénatrices, Catherine Tasca et Sophie Joissains, composent cette délégation qui a un programme de visite "classique". Mais les membres de la Haute assemblée sont surtout venus prendre la température de la Nouvelle-Calédonie qui vient de s'engager dans la dernière ligne droite de l'Accord de Nouméa.

"Il faut connaître et aimer le passé pour préparer l'avenir" a estimé Jean-Pierre Sueur lors d'une rencontre ce jeudi matin avec les sénateurs coutumiers.

Les membres de la commission des lois du Sénat ont aussi participé à une visite du Camp Est . Des travaux de rénovation sont en cours depuis deux ans et ont pour objectif de redonner une âme humaine au centre pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie, rebaptisé "la honte de la République".

**Selon Jean Pierre Sueur (interrogé par Caroline Moureaux), il reste encore beaucoup de chose à améliorer mais ce bilan d'étape est plutôt positif.**

**Jean Pierre Sueur, le président de la commission des lois du Sénat est l'invité du journal télévisé de NC 1ère ce jeudi 31 juillet 2014.**

Dans cette délégation de la commission des lois du Sénat, deux femmes...Sophie Joissans qui représente les couleurs de l'UMP. A 45 ans elle est l'une des benjamines du Sénat. Elue depuis 2008 dans les Bouches du Rhône, Sophie Joissans est juriste de formation.

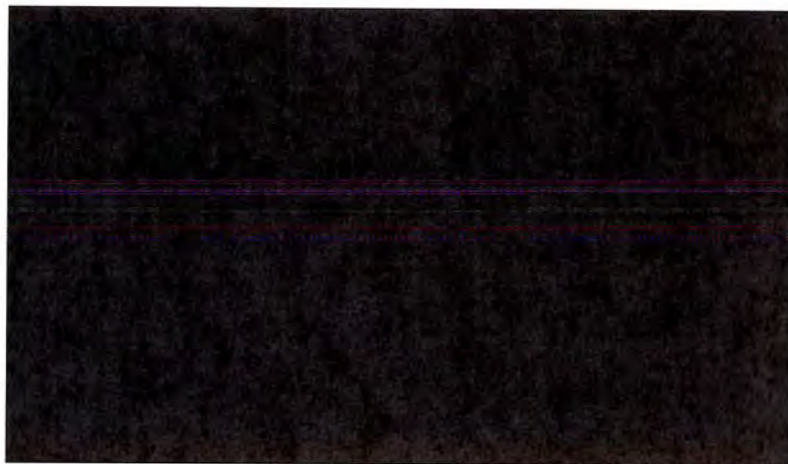
Proche de François Mitterrand, Catherine Tasca s'est toujours intéressée au dossier calédonien. En 1988, elle était ministre chargée de la communication au sein du gouvernement de Michel Rocard, "le père des Accords de Matignon".

En 1998, Catherine Tasca, alors députée et membre au sein de l'Assemblée nationale de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale a été aussi l'auteur du rapport sur le projet de loi constitutionnel relatif à la Nouvelle-Calédonie qui a permis la mise en oeuvre de l'Accord de Nouméa.

Ministre de la culture et de la communication sous le gouvernement Jospin, elle a participé au projet Centre Culturel Tjibaou.

Sénatrice depuis 2004, membre de la commission des lois, Catherine Tasca intervient régulièrement au sein de la Haute assemblée sur les questions calédoniennes.

**Interrogée par Dave Wahéo Hnasson et Philippe Kuntzmann, Catherine Tasca explique notamment la nécessité de porter une attention particulière à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et s'exprime aussi sur le Camp-Est.**



**Le reportage de Dave Wahéo-Hnasson et de Philippe Kuntzmann de NC 1ère**

